

Mairie de SEMBADEL

23, rue Saint-Badel
Le Bourg
43160 SEMBADEL

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 janvier 2023 à 20 h 30

Président de séance :Mr GOBET Roland.....

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés :

M. GOBET Roland, M. RAYMOND Dominique M. MAISONNEUVE Sébastien, Mme PIRAS Solange, M. CHAUSSAT Thierry, M. HUGON Roland, Mme MONATTE Marie-Claude, M. TEYSSIER Thomas

Mme JOSSERAND Chantal donne pouvoir à M. CHAUSSAT Thierry

Absents : M. COUDERT Jean-Luc, Mme COUDERT Manon

Secrétaire de Séance : Mme NICAISE Marie-Claude

Quorum :9/11.....

Ordre du Jour :

Délibérations adoptées :

- **Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal du 16 décembre 2023 :**
Unanimité
- **Délibération pour avis sur le plan de boisement :** Le conseil municipal donne un avis favorable à l'enquête et à la réalisation du dossier du plan de boisement.
- **Délibération pour achat d'une parcelle à un particulier** validation de l'achat de l'escalier situé actuellement en partie privée afin de pouvoir réaliser les travaux de restauration des accès et rues du bourg.
- **Délibération pour renouvellement de l'éclairage public :** afin que toute la commune soit équipée de luminaires « leds » à faible consommation, le devis proposé par le SEMEV est validé. Il restera à la charge de la commune : 4824,78€ pour le bourg ; 13 262,06€ pour la gare et 2215,91€ pour la part de Félines à la gare.
Le reste à charge de Sembadel sera de 18 086,82€.
- **Délibération pour renouvellement du car scolaire** : le car scolaire est arrivé à sa date d'obsolescence (10 ans). plusieurs devis ont été réalisés pour des véhicules thermiques et électriques ; le choix retenu est celui d'un Renault Traffic diesel pour la somme de 34442,76€ TTC.
- **Questions diverses :**
 - **Projet de restauration des toilettes publiques du bourg** : Fractionné en trois parties, le local est exigü, non accessible PMR et surtout d'un aspect vraiment désuet. Un projet de rénovation est à l'étude ; les travaux pourraient être réalisés en régie.
 - **Convention de déneigement avec le conseil départemental** : eu égard aux difficultés rencontrés par le service de transport scolaire liés aux heures de passage du chasse-neige départemental sur la RD222 (route de La Chaise-Dieu), une convention est proposée afin que le chasse-neige communal ouvre la route depuis l'église jusqu'au carrefour de la route des Salles.

- Achat de matériel : l'achat d'une débroussailleuse au prix de 1100 € TTC avec un couteau supplémentaire remplacera l'ancienne qui a plus de 15 ans. Un souffleur/aspirateur à environ 500 € TTC sera aussi commandé. Les deux machines seront acquises à parts égales avec Félines.
- Demande de l'état de déclarer les puits : deux forages ou puits ont été recensés par nos soins ; nous n'avons reçu aucune autre déclaration.
- Voirie communale de St Léger : les habitants/ estivants n'avaient pas souhaité que cette voirie soit goudronnée, mais certains jours la partie la plus en pente est peu praticable ; une réflexion est engagée pour un éventuel goudronnage de celle-ci.
- Création du site internet de la commune : après étude des devis pour l'hébergement du site, la société « hébergeur » communes en réseaux est retenue. De plus amples renseignements lui seront demandés et la décision finale sera prise lors du prochain conseil
- Location des appartements communaux: suite à des loyers impayés, il sera demandé plus de garantie quant à la solvabilité des futurs locataires.

Séance levée à 22 h 10

**Le présent procès-verbal, a été arrêté lors du Conseil Municipal du
le à h**

Le Maire,

Le secrétaire de séance :

M. Roland GOBET

Mme NICAISE Marie-Claude